



belgian natural stone federation

## LA FÉDÉRATION BELGE DES GROSSISTES EN PIERRE NATURELLE VOUS APORTE C E A DOMICILE

On l'attendait depuis un moment, mais à partir du 1er juillet 2013, le marquage CE pour les produits de la construction sera un fait. Nous vous en offrons volontiers un bref résumé, mais tout en vous avertissant du risque que pose le fait de vous fier au marquage CE sans le soutien que Febenat peut vous fournir.

### SIGNIFICATION DU MARQUAGE CE

Quand le marquage CE est appliqué sur un produit (ou son emballage), celui-ci peut être commercialisé librement dans les États membres. Les produits peuvent être utilisés en fonction des critères en vigueur pour certains chantiers et certaines applications.

### QUELLE EST L'IMPORTANCE POUR L'ENTREPRENEUR ET L'ARCHITECTE

Le marquage CE contient des informations techniques utiles concernant les caractéristiques du produit. C'est une responsabilité du fabricant par laquelle il déclare qu'il garantit la conformité du produit vis-à-vis des performances annoncées.

Puisque c'est obligatoire, un entrepreneur ou un architecte ne doit pas demander le marquage CE.

Les entrepreneurs et architectes doivent demander des produits offrant des performances déterminées, en fonction des besoins des chantiers spécifiques.

### DEUX EXIGENCES IMPORTANTES

#### 1. Prescriptions et conditions pour l'apposition du marquage CE.

Apposé de manière visible, lisible et indélébile sur le produit de construction ou une étiquette qui s'y trouve attachée. Si ce n'est pas possible (ou pas justifié) vu la nature du produit, le marquage CE est apposé sur l'emballage ou dans les documents accompagnant le produit de construction avant que celui-ci ne soit commercialisé.

#### 2. Fourniture de la déclaration de performance

Pour tout produit mis sur le marché, un exemplaire de la déclaration de performance (papier ou électronique) est fourni.

### REGLEMENT 305/2011

remplace la Directive 89/106/CEE

Un règlement possède une portée générale. Il est contraignant dans tous ses éléments et est directement applicable dans chaque État membre.

### QUEL EST LE RÔLE DE FEBENAT

La déclaration est l'élément le plus important du marquage CE. Le fabricant ou l'importateur signe un document détaillant la performance du produit. Febenat effectue des essais sur les pierres et déclare que la pierre répond à certaines exigences. Il en résulte que le client sait clairement ce qu'il achète. Or, un tel formulaire atteste parfois simplement qu'aucun essai n'a été réalisé sur le produit et que, par conséquent, les caractéristiques techniques ne sont pas connues. Il est assez surprenant de constater qu'une telle mention suffit pour mettre le produit sur le marché.

Chez Febenat, nous ne pouvons pas assez souligner qu'il s'agit d'un précédent dangereux. Des pierres naturelles qui n'ont pas été testées et dont les caractéristiques sont largement inconnues, arrivent sur le même marché. Le client ne sait donc pas ce qu'il achète. A cela s'ajoute que les particuliers sont les derniers à connaître la législation en vigueur. Il est important qu'ils comprennent que le marquage CE de Febenat est légitime. Le marquage CE n'est pas un gage de qualité. Par contre, les membres de Febenat sont à même de fournir de la continuité dans la qualité de leurs produits. Ainsi, le marquage CE devient pour vous signe de fiabilité.



belgian natural stone federation



# febenat

belgian natural stone federation

LA FÉDÉRATION BELGE DES GROSSISTES EN PIERRE NATURELLE VOUS APPORTE **CE** A DOMICILE

**QUAND CE ?**

1 JUILLET 2013

**POURQUOI CE ?**

commercialisation libre dans l'union

**QU'EST CE QUE C'EST CE ?**

la déclaration d'un produit

**POURQUOI FEBENAT ?**

CE n'est pas la confirmation de qualité

Membres de Febenat vous fournira la qualité

Febenat vérifie plus que CE

Febenat est plus stricte que CE

Febenat assure la continuité

**CONCLUSION**



febenat

belgian natural stone federation

